

## Avis de Soutenance

Monsieur Jimmy PUDICO

Droit privé et Sciences Criminelles

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

*La faveur contractuelle*

dirigés par Monsieur Louis-Frédéric PIGNARRE

Soutenance prévue le **lundi 16 décembre 2019** à 14h

Lieu : 39, rue de l'Université, 34060 Montpellier

Salle : de réception

### Composition du jury proposé

M. Louis-Frédéric PIGNARRE	Université de Montpellier	Directeur de thèse
M. Vincent EGEA	Université d'Aix-Marseille	Rapporteur
M. Pascal PUIG	Université de la Réunion	Rapporteur
M. Rémy CABRILLAC	Université de Montpellier	Examinateur

**Mots-clés :** favor contractus, principe de faveur pour le contrat, faveur contractuelle, maintien du contrat, sécurité contractuelle, sauvetage du contrat

### Résumé :

Le droit privé français des contrats est parcouru par un mouvement favorable à la naissance et à la survie du contrat. Celui-ci se traduit lors de la formation du contrat, par une approche objectivée encline à reconnaître l'existence d'un contrat et par un traitement favorable de l'invalidité contractuelle. Il rayonne également lors de l'exécution du contrat par le recours à des mécanismes salvateurs de l'entité contractuelle et par la consécration de remèdes à l'inexécution tournés vers la conservation de l'opération contractuelle. La faveur contractuelle est animée par une double justification, le contrat se situant au carrefour où s'entrecroisent des enjeux sociaux et économiques. Celle-ci se propose de réaliser à la fois une forme de justice contractuelle et de sécurité contractuelle. Face à son ampleur et à sa nécessité, la reconnaissance d'un véritable principe peut être envisagée. Ce dernier pourrait fournir un outil propice de protection du lien contractuel, notamment par l'accroissement du pouvoir d'intervention du juge dans le contenu contractuel.